



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 127309

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la promotion du service civique volontaire. Après que 40 000 demandes et 8 000 emplois effectifs ont été enregistrés en 2010, la promotion de ce nouveau dispositif pourrait être revue et accélérée, au bénéfice de nombreux programmes d'intérêt général comme l'éducation, la préservation de l'environnement, le maintien à domicile des personnes âgées... Nombre de nos concitoyens sont sensibles à ce nouveau service et souhaitent sa promotion la plus large possible, en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127309

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 921

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)